



## COMPTE-RENDU RÉUNION DE COMITÉ

### Réunion du 08.10.2025

**Présent.es :** Ashley, Céline, Capucine, Catherine, Jonathan, Salomé, Christophe

**Invité.es :** Daniel

**Excusé.es :** François, Nicolas, Laure, Jean-Edouard, Léna, Perrine, Camille, Florian, Marc

**Jonathan** : l'enjeu majeur de ce CODIR est de valider les budgets prévisionnels, c'est à dire valider les chiffres que l'on va mettre dans ce Prévisionnel général et qui sont en lien avec les documents remplis par les responsables de commission ACTIVITÉS : fiches projets et budgets

### 0 / Attribution des durées approximatives des différents points (= Nomination des rôles essentiels au bon déroulement de la réunion)

Clarificateur·trice = Christophe

Facilitateur·trice = Jonathan

Arbitre = Salomé

### I / Etat des lieux sur la concrétisation des précédentes prises de décision :

#### Passage à la nouvelle interface ALPI de la FFCAM (Florian & Ashley) :

En cours. Migration prévue pour le 01.11.2025.

Mail envoyé à tous·tes les encadrant·es expliquant la migration prévue et les infos sur comment créer sa sortie sur le nouvel outil. Aide en direct avec Anne-Marie et Monique (Anne-Marie n'avait pas renouvelé sa licence du coup elle ne pouvait pas créer de sortie !).

Concernant l'autorisation de publication des sorties : je propose de déléguer la responsabilité aux responsables d'activités de l'autorisation pour un·e encadrant·e de mettre sa sortie au planning, cela me semble le plus simple.

Pas de formation officielle pour les encadrant·es sur l'utilisation de l'outil, on verra à l'usage s'il y a besoin d'en faire



## II / Retours d'infos des différentes sections :

### TRÉSORERIE/SUBVENTIONS :

> (Daniel) Comptage des heures de bénévolat pour obtention d'une subvention. Comment faire pour réussir à recenser toutes les heures qui sont faites à titre bénévole et qui nous serviront à remplir la déclaration des heures bénévoles pour obtenir une subvention adaptée au volume d'heures ?

Jo demande à Anne-Marie s'il existe déjà un document à remplir par l'ensemble des bénévoles. Il se renseigne aussi pour savoir si la différence de subvention est vraiment intéressante ou si cela ne vaut pas le coup de se compliquer la vie avec un tel document peut-être compliqué à mettre en forme.

---

### Vote : (Jonathan) Procédure factures

Description : voici une proposition de fonctionnement.

Étape 1. Seul·es les membres du comité et Daniel ont le droit d'adresser des factures à la tréso.

Les membres du comité envoient les factures à la tréso en mentionnant deux codes permettant la double imputation : analytique et comptable  
➡ Détails des rubriques analytiques. Cela doit permettre à tous·tes de mieux comprendre le parcours des factures et simplifier la tâche de la tréso. Ces factures sont à envoyer à l'adresse "tresorier@clubalpinannemasse.fr".

Étape 2. Seule Laure a accès à l'adresse "tresorier@". Elle imprime les factures, valide ou s'assure des deux codes puis les écrit sur les factures, et les range dans une pelle "Factures à traiter". Anne-Marie se propose d'aider à faire ce travail. Au moment où le relevé de compte est disponible, elles l'impriment, numérotent les lignes du relevé ainsi que les factures et s'assurent qu'elles sont toutes bien là.

Étape 3. Dès que le mois est à jour, Laure avertit Céline qui réalise les saisies dans le logiciel compta et dans l'analytique. Céline coche sur le relevé chaque ligne lorsqu'elle est saisie dans les deux fichiers (compta et analytique).

Le nouveau prévisionnel 2025-2026 sera présenté selon le nouvel analytique validé lors du dernier CODIR.

Le réalisé 2024-2025 sera "simple" cette année avec un bilan et compte de résultat habituels et classiques car il n'est pas possible de proposer une analyse poussée.

A partir du prochain exercice, nous mettrons en place ce nouveau fonctionnement que l'on conservera les prochaines années.

Cela nous permettra notamment de faire des comparaisons sur les budgets alloués d'année en année.

Sur le prévisionnel général, chaque ligne se verra affilée au prénom d'un·e membre du comité : cette personne sera alors en charge de reporter les Charges et Produits sur le tableau en fonction des données qu'iel aura recensé dans



fiches activités “Projet” et “Budget” que les responsables d’activité auront remplis.

Tout ce nouveau fonctionnement ouvre une belle opportunité de transparence de la comptabilité au sein du club, ce qui tenait à cœur à ce nouveau comité.

Nous devrions, à la fin de l’exercice 2026, avoir une meilleure vision de l’argent disponible qu’il sera possible de mettre à profit pour des projets visant à faire évoluer notre club.

Résultat de la discussion : Ce nouveau fonctionnement est accepté par le comité !

---

### **JEUDIS SOIR :**

> (Jonathan) Jo va être absent les 4 prochains jeudis. Il veut bien faire une liste de ce qu'il faut faire. Il propose de faire un document intitulé “Animation de la soirée du jeudi”.

Essayer de faire un fil de discussion avec sondage des 3 postes :

- Animation
- Miam&glou
- Gestion des adhésions
- (Permanence en cas d'absence d'Anne-Marie)

Ne pas oublier le petit vocal pour le comité après la réunion.

Il faut que les encadrant·e·s soient autonomes sur les EPI (sortie du matériel et check au retour). Catherine va faire un mail aux encadrant·e·s.

### **GESTION ADHÉRENT·ES :**

> (Ashley) : Ashley a fait un document papier posé à côté de l’ordinateur du bureau avec toutes les informations afin de pourvoir gérer les nouvelles adhésions.

---

### **Vote : (Jonathan) Disponibilité de la salle du CAF pour réservation**

Description : Actuellement, lorsque Daniel reçoit une demande de réservation pour la salle du CAF, il demande au comité si personne n'a besoin de la salle à cette date-là. Il souhaiterait pouvoir ne pas avoir à demander et valider la demande de réservation s'il voit que la date sur l'agenda est libre. Cela nous demanderait aussi d'ajouter à l'agenda (peut-être en précédent de deux “??”) les dates pour lesquelles on pense avoir besoin de la salle sans être encore sûr·es, afin de mettre une option dessus. On pourrait mettre plusieurs dates pour finalement n'en retenir qu'une.



Résultat de la discussion : Accepté.

---

### **Vote : (Jonathan) Pass Senior**

Description : Informations pour le Pass Senior en vue de savoir si nous y adhérons :

Clarification reçue par Anne-Marie des responsables du Pass :  
*"Dans le cadre du Pass Senior, le fonctionnement n'est pas le même que pour le Pass Jeunes, vous :*

#### **Proposez un avantage exclusif aux détenteurs du PASS'Région seniors**

- Un % de réduction  
(par ex., 10% de réduction sur le panier)
- Une tarification spéciale  
(par ex., 13€ au lieu de 20€ la place)
- Une gratuité  
(par ex., 1 produit offert dès 3 achats effectués)

Ces avantages peuvent être nouveaux ou existants.

*Les porteurs de Pass Senior pourront, sur présentation de la carte, bénéficier de l'offre que vous proposez.*

*Il n'y a pas de participation ou de remboursement par la Région Auvergne Rhône Alpes.*

Donc ce serait uniquement une faveur de la part du club pour attirer les nouveaux·elles adhérent·es plus agé·es.

Ce clin d'œil pourrait être bien vu, mais cela complique la gestion administrative. Ce n'est peut-être pas la priorité des publics que l'on cherche à attirer pour l'instant.

Il y a aussi d'autres moyens, d'autres façons de prendre soin de nos ancien·nes (ex : buffet des ancien·nes à la Vuagère ce weekend...)

Résultat de la discussion : Refus, avec éventuelle remise en cause plus tard, lorsqu'on aura pu mieux définir les objectifs de publics que l'on souhaite soutenir.

---

### **Vote : (Ashley) Double affiliation des clubs partenaires**

Description : Pour cette nouvelle année, est-ce que l'on réitère l'opération "pas de double affiliation pour les clubs "copains"" ? Cela concerne les CAF Douvaine et CAF Reignier. Si oui :

- Sur certaines activités ? Toutes ?
- Quelques sorties ? Toutes ?
- ... d'autres points à préciser ?

Débat :



Christophe : attention aux activités dites "à risque" type alpi. Il faut quand même connaître un minimum les participant·es.

Attention aussi que les places disponibles pour les sorties ne soient pas prises d'assaut par les adhérent·es des clubs copains sans laisser de places pour les Annemassien·nes.

#### Résultat de la discussion :

Sur le nouveau site de création de sorties (ALPI) il y a l'option "ouvrir aux clubs partenaires". C'est donc aux encadrant·e·s de choisir s'ils souhaitent ouvrir leurs sorties aux autres clubs.

L'encadrant·e peut ouvrir aux clubs partenaires sa sortie sans demander la double affiliation et en laissant la priorité aux adhérent·es d'Annemasse.

Pas d'accès pour les murs d'escalade par contre.

Jo fera un email à Leila et Eric pour les en informer.

Si on a le ok de Douvaine et Reignier, on diffusera cette information aux encadrant·e·s.

---

#### **GESTION LOCAL & MINIBUS :**

> (Daniel) **Etat des lieux des grosses dépenses à prévoir :**

<https://docs.google.com/document/d/1I1SqOsQtw0jD05LoTJgLwpH1YG5bnft/edit>

- Toiture du local (tuiles trop érodées) : env. 10k
- Chaudière gaz : entre 5 et 12k
- Minibus : entre 37 et 43k, mais on peut le tirer encore quelques années. Valeur argus actuelle 16k, perd seulement 500e chaque année car ce type de véhicule est pas mal demandé sur le marché de l'occasion.

Il pourrait y avoir un minibus offert par la région, Ashley demande des renseignements à Nicolas Fernez du CAF La Roche.

---

#### **Vote : (Christophe) Ajustement des frais de déplacement en voiture.**

Description : A ce jour, les frais de déplacements en voiture sont fixés à 0,30€ par kilomètre maximum. Ce nombre peut paraître élevé. Notamment lorsqu'on s'aperçoit que cela représente environ le double de ce qu'on obtient en faisant l'addition des frais d'essence et de péage.

Néanmoins, il ne faut pas oublier les frais d'amortissement du coût du véhicule, de l'entretien et de l'assurance. Et il s'avère qu'après avoir fait le calcul (qu'il est possible de consulter au bas de cette page), le tarif de 0,30€/km semble pertinent, bien que contre-intuitif.

Une autre source d'information a priori fiable, établit ces barèmes entre 0,37€/km et 0,70€/km.



Dans le cadre d'un covoiturage type Blablacar, le·la propriétaire du véhicule doit de toutes façons effectuer le déplacement, et faire profiter de son véhicule à d'autres personnes lui permet de réduire ses frais. C'est en quelque sorte du "bonus". Mais dans le cadre de nos pratiques de club, le coût des déplacements doit être strictement réparti sur l'ensemble des participant·e·s.

Certes, cela représente une augmentation très significative du coût d'un trajet pour les passager·ères. Mais ce qu'il faut voir, c'est qu'à l'inverse, ne pas appliquer cet amortissement, ce serait faire porter l'intégralité des frais annexes du véhicule au·à la conducteur·trice (en plus, pour lui·elle, de devoir conduire). Ce qui ne serait pas juste.

Proposition(s) de solution(s) à débattre : Je propose donc de garder le tarif établi par le précédent comité : 0,30€/km maximum. Libre au·à la propriétaire de proposer moins, si ses moyens le lui permettent.

Concernant les véhicules électriques, nous attendons d'éventuelles directives de la fédération.

Résultat de la discussion : Accepté pour 30cts/km ou moins, au bon vouloir du·de la conducteur·trice. Néanmoins, si un trajet dans un véhicule coûte moins de 30cts/km, qu'il y a une répartition des personnes inégale dans les véhicules, si le minibus est utilisé pour la même sortie, etc. Il faut répartir les coûts de transport sur l'ensemble des participant·e·s

Le coût pour le minibus reste, quant à lui, de 40 cts/km obligatoirement.

---

## ACTIVITÉS

### Activités ÉTÉ :

**Randonnée, Randonnée alpine, Randonnée solidaire, Alpinisme, Escalade, Via Ferrata, Trail, Ecole d'aventure**

> (Catherine) : Proposition d'un groupe Grande-Voie pour les initié·es SAE, niveau 5c min en tête.

- Encadrement par une DE + co-encadrement par Cath.
- Sur 9 jours.
- Exemple de répartition : 3 weekends de 2 jours + 1 weekend final de 3 jours. Dont 2 journées sans DE -> encadrement par Cath + 1 co-encadrant·e (soit 7 jours de DE à payer)
- Prix de la DE : 340 € / jour -> Total DE = 2'380€
- Nombre de participant·e·s envisagé : 6 à 8
- Prix si autofinancement -> 300€/pers si 8 personnes ou 400€/pers si 6 personnes.

Catherine trouve que cela reste un peu cher et pas forcément accessible à toutes les bourses. Elle se pose donc la question d'une probable aide du club pour ce type de cycle. Jo confirme que cela pourrait être envisagé. Ce tarif "aidé" serait validé s'iels aident ou participent à d'autres activités du club par la suite ou



s'engagent en terme de bénévolat (tarif "membre engagé·e"). Sans forcément de contrôle, le concept reste basé sur la confiance réciproque.

La généralisation de cette aide financière pour les cycles encadrés par des pros et les montants exacts alloués seront à valider en fonction du bilan comptable et des éventuelles grosses sommes à mettre de côté pour les potentiels travaux du local (cf. point de Daniel plus haut).

Le comité valide le tarif "membre engagé" = réduction de 50 euros sur le tarif en échange d'heures de bénévolat à définir avec Catherine ;)

> (Jonathan) : A ce propos, Jo a rédigé un document pour aider à l'élaboration d'une formule avec pros :

<https://docs.google.com/document/d/1dCbzg3E2Ujy6XVUx9QdvAbCzvfiHZNUb5StspIG9Iso/edit?tab=t.0>

> (Christophe) : Le staff escalade a décidé de se conformer aux demandes de la fédé concernant la pratique des créneaux libres. Ainsi, le premier novembre, tout·e grimpeuse/r n'étant pas "Initié·e SAE" ne pourra plus participer à l'activité escalade. Pour se faire, une large communication a été faite et de nombreux créneaux ont été proposés pour permettre aux "validé·e·s" historiques de franchir cette étape le plus simplement possible. L'investissement des initiateur·trices a dû être accentuée pour l'occasion. A l'issue de cette campagne nous serons mieux protégé·es face à d'éventuels accidents. Dans tous les cas, le staff est très optimiste et satisfait de l'issue de cette action.

#### **Activités HIVER :**

***Cascade de glace, Alpinisme, Raquettes, Ski alpin, Ski de fond, Ski de rando, Télémark, Ecole d'aventure***

> (Marc) : Réunion des responsables d'activités hivernales le 22 octobre.

#### **V/ Date & heure de la prochaine réunion de comité**

Mardi 11 novembre à 19h au local (il n'y a pas les Vents du Silence ce soir-là en raison du jour férié).